



Avantages d'un inventaire commun

Par **Nanacorsica**, le **07/09/2012** à **11:32**

Bonjour,rnrnJe vous invite à regarder une vidéo sur la succession, c'est une notaire de Paris, Me, Elodie Frémont, qui répond aux questions. rnrnLa vidéo concerne l'inventaire du patrimoine familial. La notaire énonce les avantages d'avoir un inventaire commun. Bon à savoir !rnrnPour la consulter pour ceux qui veulent : <http://quejadore.com/Video/Heriter-avec-Me-Fremont-l-inventaire-des-biens>rnrnMerci.